Communiqué de presse

Levallois-Perret, le 12 novembre 2026

Rénovation énergétique des copropriétés : le plan de Domofinance (BNP Paribas Personal Finance – EDF) pour multiplier par dix ses financements

Domofinance, acteur français majeur du financement des travaux de rénovation énergétique, fruit de l'alliance entre BNP Paribas Personal Finance et EDF depuis 2003, entend changer d'échelle sur le marché de la copropriété. L'entreprise ambitionne de décupler ses financements dédiés à ce marché et d'en faire un axe majeur de son développement.

Pour concrétiser cette ambition, Domofinance dévoile une nouvelle offre complète de financement articulée autour de trois leviers :

- Le préfinancement des aides publiques, notamment MaPrimeRénov' Copropriété permettant aux copropriétés de disposer des fonds sans attendre le versement des subventions et de gagner ainsi du temps dans la réalisation de leurs projets.
- Le financement sur devis et non sur facture des travaux couverts par l'Eco PTZ (prêt à taux zéro) collectif. Ce dispositif permet de financer, sans condition de ressources, les travaux éligibles, offrant un gain énergétique significatif, avec une adhésion individuelle des copropriétaires.
- Des financements complémentaires permettant de couvrir le reste à charge : solution DomoMulti, pour financer les travaux non couverts par les dispositifs précédents.

En parallèle, Domofinance poursuit le développement de son écosystème partenarial et annoncera dans les prochains jours, à l'occasion du Salon de la Copropriété 2026, un partenariat stratégique avec Crédit Logement.

Au-delà de l'évolution de son offre, Domofinance engage également la digitalisation de ses processus afin de simplifier les parcours pour ses partenaires et ses clients, et de réduire les délais de traitement des dossiers. Cette transformation opérationnelle constitue un levier essentiel pour accompagner la montée en puissance de son activité.

Selon la prochaine édition 2026 de l'Observatoire Cetelem de l'Habitat, qui sera publiée courant novembre et qui a interrogé 3 000 Français dont 934 copropriétaires, la copropriété, qui concerne près d'1 ménage sur 4 en France (23 %), bénéficie d'une perception positive. 80% des copropriétaires estiment ainsi que leur copropriété est bien gérée et 78% que leur avis est bien pris en compte. Pourtant, cette appréciation positive ne se traduit pas nécessairement par le lancement de travaux de rénovation énergétique : seul un quart des répondants (26%) déclarent que des travaux ont été lancés. Dans près d'un cas sur deux (42%), aucune décision n'a été prise ni aucun projet envisagé.

Ce sujet intéresse pourtant plus des deux tiers des copropriétaires (67%). Ils s'estiment bien informés sur les solutions, les travaux et les aménagements possibles (68%) et sur les aides et modalités de financement (65%), ainsi que sur les économies possibles grâce à ces projets (65%). La nécessité de réaliser une rénovation est même une conviction acquise par de nombreux copropriétaires, 85% jugeant le projet important voire prioritaire.

Les freins au passage à l'acte sont avant tout financiers : dans 40% des cas, le coût global des travaux, dans 27%, la capacité à réunir le financement nécessaire à la rénovation et dans 22% l'accès aux aides.

« *La conviction est là, mais le défi est désormais de rendre les projets possibles,* souligne **Claire Courrèges, Directrice générale de Domofinance**. *Les dispositifs*

d'aide existent, mais leur complexité et les délais de versement retardent les décisions et la réalisation des travaux. Notre rôle est d'accompagner les copropriétaires à chaque étape : faciliter la compréhension des aides disponibles, anticiper leur versement et proposer des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Avec l'ambition de multiplier par dix nos financements dédiés aux copropriétés, nous mobilisons toute notre expertise, notre écosystème de partenaires et nos capacités d'innovation pour rendre chaque projet de rénovation finançable, lisible et sécurisé pour tous ».

A propos de Domofinance

Domofinance est un organisme de crédit français créé en 2003, issu de l'alliance entre EDF et BNP Paribas Personal Finance.

Il est spécialisé dans le financement des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat : prêts travaux bonifiés par EDF (pompes à chaleur, isolation des murs, photovoltaïque), Éco-Prêt à Taux Zéro (Éco-PTZ), prêts confort habitat, prêts personnel pour véhicule vert.

Domofinance est un établissement de crédit agréé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et membre de l'ASF.

Leader français du marché, il a déjà accompagné plus d'un million de clients dans la rénovation de leur logement depuis sa création et développe son offre pour les copropriétés.

Plus d'informations sur le site de Domofinance.